

Lectures

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 2000/1 n° 26-27 , PAGES 349 À 365
ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

ISBN 2271056756

DOI 10.4267/2042/14792

Date de mise en ligne : 30/10/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2000-1-page-349?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LECTURES

Michel AUTHIER, *Pays de connaissances*, Éditions du Rocher, 1998.

S'inscrivant au confluent des idées du Michel Serres du *Tiers-instruit* et du René Lourau de *L'analyse institutionnelle*, Michel Authier construit une pensée critique tout à fait stimulante dans *Pays de connaissances* (Éditions du Rocher, 1998). Il oppose le *savoir*, pour lui trop souvent fossilisé, anonyme, approprié par des usurpateurs, agents des pouvoirs, à la *connaissance* qui est vivante, transmise par celui qui la fait vivre, sorte d'objet de contrebande avec lequel jouent aussi bien le scientifique créatif que le jeune qui a envie d'entrer dans le monde sur le mode du partage.

Cette théorie qui se construit ici, dans le prolongement des *Arbres de connaissances* (La découverte, 1993, écrit en collaboration avec Pierre Lévy), est une occasion de revisiter la théorie de l'analyse institutionnelle, et tout particulièrement la théorie de René Lourau qui vient de disparaître. Pour R. Lourau, l'institutionnalisation est un phénomène inéluctable qui ronge la société. Toute idée, toute invention, toute prophétie, à mesure qu'elle prend forme sociale entre en institutionnalisation et donc perd de sa radicalité. Michel Authier pousse plus loin le raisonnement et explique cette dégradation par le principe de falsification. Quand une idée fait ses preuves, on lui donne forme sociale, on l'institutionnalise, mais en même temps on lui fait perdre son sens. Par exemple l'armée des citoyens de l'An II, qui, faite de soldats amateurs mais convaincus des idées de la Révolution, terrasse des armées plus nombreuses de militaires professionnels. En s'institutionnalisant, cette armée oublie sa prophétie et, réclamant des crédits à l'état, commence à perdre la guerre. En effet, si une idée marche toute seule, elle peut se passer

de l'argent public. Pour justifier qu'on lui donne de l'argent, l'armée doit perdre les guerres, l'école argumenter à propos de l'échec scolaire généralisé qu'elle organise, etc. Ainsi, en brandissant le drapeau de l'instruction, l'institution-école doit falsifier sa prophétie pour obtenir des budgets.

C'est aussi pourquoi, dans l'institution, on déteste les militaires combattifs, les enseignants qui apprennent aisément et rapidement à lire et à écrire à de nombreux groupes d'enfants, les chercheurs qui trouvent, les hôpitaux qui soignent, les militants de l'environnement qui évitent la pollution et les marées noires, etc. On n'obtient la reconnaissance étatique qu'en faisant échouer ce pour quoi on existe en tant qu'institution !

Il y a dans la pensée de Michel Authier le ferment d'une rupture philosophique totale avec la pensée des pouvoirs en place. Pour les pouvoirs, exister, entrer dans l'histoire, c'est construire toujours plus grand, s'imposer en contrôlant toujours davantage d'espace et de temps. A ces destructeurs de la planète, Authier oppose la sagesse du peuple anonyme qui comprend qu'occuper le moins d'espace durant le temps le plus bref possible est la compréhension de l'articulation entre l'intérêt individuel et l'intérêt général. Il montre, par l'exemple des automobilistes dont la discipline collective dans les bouchons assure une régulation maximum, que l'on atteint ses intérêts individuels en conscientisant les intérêts du collectif.

Dans sa préface à ce livre, Michel Serres salue l'effort de l'auteur des *Pays de connaissances* pour tenter d'associer sagesse, amour et connaissance. J'avoue que la lecture de ce livre m'a radicalement bouleversé. En refermant l'ouvrage, je me suis questionné sur le sens qu'il y a à vouloir toujours plus d'influence, plus de pouvoir, plus de présence médiatique, etc. au détriment du temps partagé au niveau domestique, du quartier, des amis, etc. Il faut avoir conscience que nous sommes 6 milliards sur la terre, explique Michel Authier, et bientôt nous serons 9 milliards. Apprenons à vivre bien avec ce qui revient à chacun, mais pas plus ! Une philosophie morale basée sur une logique mathématique implacable : Authier est mathématicien de formation, puis il a abordé la philosophie par le biais de l'histoire des sciences. Et si l'on ajoute que l'écriture du livre est limpide ! Un livre à lire et surtout à discuter, et à expérimenter.

Remi HESS

Jean-Louis LAVILLE, *Une troisième vote pour le travail*, Desclée de Brouwer « Sociologie économique », 1999.

Thème d'actualité s'il en est, le travail n'est pourtant pas l'objet de prédilection des chercheurs en communication. D'ailleurs, Jean-Louis Laville n'est pas un chercheur en communication, mais un socio-économiste du CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie). Son livre présente donc une synthèse des débats actuels sur l'avenir du travail dans les sociétés occidentales et propose, pour réduire le chômage, d'articuler partage du temps de travail et développement de services solidaires. Pour autant, le lecteur peut

également faire son miel de l'angle particulier sous lequel l'auteur aborde le thème du travail : l'espace public. En effet, ce livre est, tout à la fois, une réflexion sur le travail et une invitation à explorer la dimension économique de l'espace public.

L'ouvrage de Jean-Louis Laville se veut « *une réaction contre l'alternative : pour ou contre la fin du travail* » (p. 16) et développe simultanément l'idée selon laquelle « *il n'y aura pas de bonne réforme qui ignore les apports de la société elle-même. La participation civique à la répartition et à l'invention du travail devient déterminante* » (p. 17). Il se décompose en quatre chapitres. Le premier propose un « bref retour sur l'histoire du travail » essentiellement centré sur 1848 et la naissance, en France, des associations ouvrières et des sociétés anonymes. Le deuxième chapitre offre une synthèse claire et documentée des différentes positions des chercheurs français et étrangers sur l'avenir du travail. Ces chercheurs sont regroupés en trois catégories : les partisans d'une déréglementation généralisée du droit du travail, les défenseurs d'une intervention de l'État visant, par exemple, la baisse des charges sociales, et enfin, tout ceux qui, annonçant la fin du travail, prônent des solutions alternatives comme l'allocation universelle. Classiquement, le troisième chapitre montre les transformations actuelles de la société salariale en insistant tout particulièrement sur la tertiariation de l'économie. Le quatrième et dernier chapitre, quant à lui, développe les propositions de l'auteur qui, ne croyant pas à la fin du travail et rejetant les thèses libérales, plaide pour la combinaison entre une action de l'État poursuivant une politique de réduction du temps de travail d'une part, et d'autre part, une action citoyenne qui, par la solidarité et la co-construction de l'offre et de la demande sur un territoire donné, permettrait l'émergence d'une « économie solidaire » venant corriger les faiblesses de l'économie de marché.

Il ne s'agit pas ici de rentrer dans le débat sur l'avenir du travail, mais de souligner le fait que « l'économie solidaire », que Jean Louis Laville défend avec vigueur depuis une dizaine d'années, permet de mettre en lumière la dimension politique de certaines activités économiques, puisque le terme « économie solidaire » désigne des initiatives sociales qui possèdent cinq caractéristiques :

- elles sont fondées sur la recherche de solidarités à travers l'activité menée,
- elles articulent emplois professionnalisés et activités bénévoles,
- elles hybrident ressources marchandes et non marchandes, monétaires et non monétaires,
- elles tissent des solidarités de proximité qui sont volontaires et choisies,
- elles permettent une co-construction de l'offre et de la demande.

On le voit, plus qu'une activité économique marginale, l'économie solidaire est un projet politique. C'est, en tout cas, la vision que défend l'auteur : la vocation de l'économie solidaire « *n'est pas de devenir le remède contre le chômage. Elle est de proposer de nouvelles constructions politiques concernant les différents pôles de l'économie* » (p. 178). Ces constructions, rappelle le chercheur du CRIDA, passent par le débat public, c'est-à-dire par des « *espaces publics pluriels* »

et autonomes » (p. 20) dans lesquels « des citoyens expriment leurs point de vue sur des aspects de la vie sociale » (p. 20).

Au fond, comme l'atteste les dernières lignes de son ouvrage, l'auteur veut restaurer le primat du politique sur l'économique : « *C'est en instituant de nouveaux espaces publics, pour parler comme Habermas, ou en augmentant la capacité autoréflexive de la société, pour parler comme Giddens, que l'on peut à la fois désamorcer les angoisses liées aux mutations et trouver de nouvelles règles du jeu [...]. S'il y a bien une discussion sur la troisième voie qui importe, c'est bien celle de la reconnaissance de cette dimension politique, jusqu'ici oubliée, de la question du travail* ». Cette conviction conduit le socio-économiste à une critique des philosophes (H. Arendt, D. Méda, etc.) qui veulent « *réduire l'emprise du travail pour libérer l'espace public* » (p. 202). Selon J. L. Laville, il ne faut pas transformer la distinction analytique entre ordre politique et ordre économique en une dissociation empirique, puisque la création d'espaces de participation politique ne peut pas « *avoir de portée si les formes prises par le travail empêchent tout regain d'engagement dans l'espace public* » (p. 203). C'est cette invitation à penser ensemble l'activité économique et l'activité politique qui permet d'approfondir le concept d'espace public. En effet si, traditionnellement, celui-ci est à la fois l'espace de légitimation de la démocratie où naît une communauté politique (Tassin, 1989) et le médiateur d'un monde commun où se gèrent les contradictions de la « société individualiste de masse » (Wolton, 1991) et où se construit « l'objectivation de soi » (Béaud, 1982), de manière originale, J. L. Laville envisage l'espace public comme :

— *Un espace de co-construction de l'offre et de la demande de services relationnels*. En effet, les activités participant d'une économie solidaire tirent leurs forces « *de la mise en place d'un cadre collectif, amenant à dépasser la sphère privée pour mener un débat sur les actions à entreprendre* », ce qui « *rend possible une construction conjointe de l'offre et de la demande* » (p. 144).

— *Un lieu d'émergence de nouveaux services publics*. A côté d'un État-Providence qui ne peut pas prendre en charge tous les problèmes sociaux et des entreprises privées qui ne s'intéressent qu'aux services lucratifs, les initiatives locales solidaires sont, selon l'auteur, capables de retisser du lien social puisque leurs activités passent nécessairement par un « *entrepreneuriat collectif* » guidé par une logique de développement territorial et non par une logique de profit.

— *Une instance de régulation entre les services publics, privés et solidaires*. « *L'ensemble des services relationnels ne peut plus être considéré comme devant relever par définition du service public. Ce sont les débats au sein de l'espace public qui ont à décider de leur répartition entre services publics, entreprises locales et entreprises sociales (associations, coopératives...)* » (p. 165).

Cette approche de l'espace public par la dimension économique est, pour le chercheur en communication, l'aspect le plus stimulant d'un ouvrage qui, par ailleurs, présente une remarquable synthèse des débats actuels sur le travail et offre aux non initiés un panorama des

initiatives citoyennes regroupées sous le terme « d'économie solidaire ». Cependant, quelques esprits chagrins, adeptes d'une « neutralité axiologique » illusoire, risquent d'être agacés par la dimension normative de cet ouvrage. De plus, le lecteur attentif notera l'absence regrettable d'un index et d'une bibliographie. Enfin, les spécialistes reprocheront à l'auteur une vision trop franco-française de l'histoire du travail (chap. 1), ainsi qu'une vision un peu trop élastique de « l'économie solidaire » (chap. 4), concept qui gagnerait, d'un point de vue heuristique, à distinguer les initiatives relevant d'une logique d'entraide (les Systèmes d'échanges locaux, par exemple) de celles relevant d'une logique d'intérêt général (comme les pôles d'économie solidaire). Malgré ces quelques réserves, « Une troisième voie pour le travail » reste un livre indispensable pour qui veut sortir des sentiers battus de l'analyse politique.

Éric Dacheux

Caroline ULMANN-MAURIAT, *Naissance d'un média. Histoire politique de la radio en France (1921-1931)*, Paris, L'Harmattan « Communication et civilisation », 1999, 270 p.

« Désormais, tous les jours de la semaine, nous ferons une émission de téléphonie sans fil de 16 h 30 à 17 h sur 2 600 mètres de longueur d'onde ».

Dans ce communiqué, lu le 24 décembre 1921, la station de la Tour Eiffel offrait un beau cadeau de Noël aux « sans-filistes » : ne se limitant plus à des essais épisodiques, elle démontrait que la T.S.F. était en mesure d'assurer un service régulier de programmes transmis quotidiennement à heures fixes, composés dès l'origine d'informations, de bulletins météorologiques et d'un peu de musique jouée au studio.

Un nouveau média était né et autour de son berceau se pressaient déjà tous ceux que l'on retrouvera au long de l'histoire complexe de l'audiovisuel, bien vite devenu un enjeu de pouvoir. Et aussi « un objet de passion » — spécificité bien française — comme le souligne Caroline Ulmann-Mauriat dans son « Histoire politique de la radio en France » durant ses dix premières années.

Secteur public, secteur privé : ce débat récurrent s'engage dès l'origine, alors que les grands pays européens tranchent promptement — la plupart optant pour le monopole d'État, à l'inverse des États-Unis.

Station militaire pendant la guerre mondiale, gérée par l'armée mais équipée par l'industrie privée, la Tour Eiffel est cédée en 1920 à l'administration des PTT : c'est le point de départ du futur réseau d'État. Parallèlement l'exemple américain encourage les industriels à développer de leur côté les sources d'émission pour accroître les ventes de récepteurs. Si les PTT ont marqué le premier point, la puissante Compagnie générale de TSF riposte en force et rejoint la Tour sur les ondes le 6 novembre 1922 avec le poste Radiola, bien vite rebaptisé Radio-Paris, qui dispose d'une autorisation gouvernementale et diffuse des programmes attrayants — conçus par un précurseur inventif Maurice Vinot.

Le décor est déjà planté pour trois groupes de personnages en quête d'un statut de la radio :

— Les défenseurs du monopole sont rassemblés derrière la forteresse qu'est l'administration des PTT ; épaulée par d'influents syndicats, elle étend, par la simple publication d'un communiqué, la législation de la radiotélégraphie à la radiotéléphonie dès lors placée sous monopole ; un jeune ingénieur qui sera bientôt le premier directeur du service de la radiodiffusion, Marcel Pellenc, anime l'offensive des tenants du Tout-État (l'ironie de l'histoire veut que, devenu sénateur dans les années 50, il se signale comme le plus vigilant des censeurs de la RTF alors détentrice du monopole...).

— Les partisans de la liberté des ondes se regroupent dans les grandes organisations professionnelles de l'industrie radioélectrique dont les actifs chefs de file sont Émile Girardeau, fondateur de Radio-Paris, Paul Brenot animateur des premiers Salons de la TSF, Robert Tabouis, l'un des créateurs en 1933 de Radio-Luxembourg ; contre le monopole se manifestent aussi de grands patrons de presse comme Paul Dupuy qui lance bientôt la deuxième station privée de la capitale, le Poste du Petit Parisien ; des associations d'auditeurs, des radio-clubs, la Fédération catholique du cinéma et de la radio — qui confie à Radio-Paris le soin de diffuser en 1927 les sermons du R. P. Lhande — et une presse spécialité, de bonne qualité, complètent cet arsenal.

— Entre les deux camps l'arbitrage revient au pouvoir politique, c'est-à-dire aux gouvernements dont l'existence est généralement de courte durée sous la III^e République, notamment durant cette décennie qui voit se succéder les majorités du Bloc National, du Cartel des gauches et de l'Union Nationale ; les divers titulaires du portefeuille des PTT sont soumis aux pressions contraires du clan libéral et de leur propre administration.

Au fil des années, en l'absence de tout débat parlementaire de fond sur le sort de la radio, deux réseaux se construisent : d'une part, sans véritable budget spécifique, les PTT facilitent la création en province de stations exploitées par des pionniers souvent bénévoles ; d'autre part les industriels, soutenus par la presse régionale, ne lésinent pas sur les crédits destinés à la fondation de postes privés qui viennent — à Lyon, à Toulouse — concurrencer directement l'antenne locale de l'État et qui se regroupent en fédération.

Aucun des ministres chargés des PTT ne peut rester indifférent à cette bataille et Caroline Ulmann-Mauriat montre bien, à l'aide de documents souvent inédits, que le personnel politique de la III^e République a tout de suite compris l'importance du nouveau média. Trois présidents du Conseil de la décennie s'y sont personnellement intéressés : Pierre Laval, pour des raisons moins politiques que financières puisqu'il était devenu propriétaire de Radio-Lyon ; Édouard Herriot qui, penchant à gauche, soutenait le monopole lorsqu'il était à la tête du gouvernement mais ne se montrait pas hostile au poste privé Radio-Lyon comme maire de la capitale des Gaules ; et surtout Raymond Poincaré très attentif au dossier et signataire du décret-loi du 28 décembre 1926.

S'il confirme le monopole d'État, ce texte fondateur l'aménage en précisant dans quelles conditions les postes privés sont tolérés. Dès lors, par petites touches — en particulier au

Parlement à l'occasion d'interpellations ou de débats budgétaires — les gouvernements successifs définissent une doctrine, à défaut de l'introuvable statut : c'est « la liberté contrôlée », qui admet la coexistence des deux réseaux.

Mais, face aux quatorze postes privés qui disposent de capitaux substantiels et d'une prometteuse manne publicitaire, le réseau d'État végète et la France se place au vingtième rang des radios européennes.

C'est pourquoi « la liberté contrôlée » doit s'accompagner de mesures concrètes en faveur des postes nationaux : les ministres en charge des PTT l'ont bien compris, notamment André Mallarmé et Charles Guernier. Grâce à eux le Parlement adopte le Plan du général Ferrié qui va couvrir l'hexagone d'un réseau de douze puissants émetteurs, dont Radio-Paris racheté par l'État ; des crédits importants d'équipement et de fonctionnement sont votés, en attendant la redevance versée par les auditeurs à partir de 1933.

Ainsi se met en place « un régime unique au monde », souligne Caroline Ulmann-Mauriat ; il va durer jusqu'en 1945, date de l'interdiction des postes privées en France et de l'instauration du monopole d'État sur les ondes, bien vite entamé par le succès des stations périphériques et abrogé en 1981 après l'élection du président Mitterrand.

Bernard Lauzanne

* Une étude concernant « l'exemple lyonnais », une abondante bibliographie, une chronologie détaillée de la décennie et une description de toutes les stations alors en service complètent très utilement ce volume (Éditions de l'Harmattan, 1999, 150 F).

Dominique WOLTON, *Internet et après ?*, Flammarion, 1999.

Qu'internet soit l'objet de toutes les spéculations ; qu'il fasse se succéder à son sujet anathèmes et louanges et que chacun trouve légitime d'en décider, voilà qui n'est pas d'un intérêt bouleversant ni n'inspire une quelconque surprise. L'histoire de toutes les techniques, et l'histoire plus récente des médias pullulent de ces utopies, roses ou noires, qui voyaient dans chaque nouvelle invention l'origine d'un bouleversement de l'humanité. Certains échappent à ces tentations iréniques ou apocalyptique. Ainsi en est-il de Wolton et de son livre *Internet et après ?*, dont le sous titre « une théorie critique des nouveaux médias » est explicite et qui tire son importance d'être rapporté à une œuvre dont l'auteur nous offre un bilan théorique dans *Penser la communication* publié en 1993 et dans *Éloge du grand public* publié en 1990.

À quoi, répond la communication dans notre société ? « question, comme l'écrit D. Wolton, d'autant plus difficile que chacun bute immédiatement sur deux obstacles. Le premier est lié au mot lui-même. Il est insaisissable, polysémique, imaitrisable. Il glisse dès qu'on l'aborde, déborde de sens et de références, surtout dans notre société contemporaine, dominée par l'ouverture et les échanges incessants. La communication y est omniprésente, valorisée, sans que l'on sache si les

références qui l'entourent ont encore un quelconque rapport avec les idéaux au nom desquels on l'instrumentalise. Il n'est pas le seul mot valise (...) La même polysémie se retrouve avec les mots information, identité, liberté, démocratie... Mais peu sont à ce point au cœur de l'expérience individuelle et collective. Et c'est le second obstacle. Personne n'est extérieur à la communication, personne n'a de distance à son égard. Chacun est parti prenante de la communication ; elle n'est jamais un objet neutre, extérieur à soi. » (Penser la communication).

S'il est vrai qu'il n'est pas de société sans communication, c'est-à-dire sans langage, il est aussi vrai que doit être précisé l'acte de communiquer *selon* les espaces sociaux dans lesquels il se produit et qu'en même temps il produit. Peut-on dire, en effet qu'une société où la circulation des messages s'inscrit dans un espace que surplombe et que garantit le regard de Dieu a le même type de communication qu'une société où l'homme se pose comme instance fondatrice et légitimatrice du discours ? Lorsqu'une société s'institue à partir d'une transcendance (peu importe la nature de celle-ci, seule compte l'extériorité du fondement), elle a un référent indubitable et chacun sait quels sont les mots sacrés de la tribu. Mais lorsque la société est profane absolument, d'où les mots tirent-ils leur sens ? Comment la communication fondera-t-elle un espace de valeurs communes ? Qu'est-ce qui fera lien, et avec qui ? Hegel, dans « Les Principes de la philosophie du droit » écrit : « *Le principe du monde moderne exige que ce que chacun accepte lui apparaisse comme quelque chose de légitime* ». Il s'agit donc de comprendre la communication en l'inscrivant dans l'horizon qui est désormais le sien, celui de la modernité démocratique, avec ses dérives, et celui du statut des identités qui s'y engendrent. Communiquer devient le fondement même du lien social, et l'acte de communiquer est désormais à lui-même sa propre sacralité. On comprend, dès lors, cette course technologique qui est comme le perpétuel perfectionnement du rituel qu'exige la nouvelle religion.

C'est cette spécificité de la communication dans le monde moderne que Wolton met au centre de sa réflexion, y voyant une double dimension : dimension normative et dimension fonctionnelle. Par dimension normative, il entend souligner l'idéal de communication comme volonté de partage et d'échange et par dimension fonctionnelle, l'idée de diffusion, de transports des informations.

Ce lien entre normatif et fonctionnel implique une position théorique fondamentale, l'exigence de penser ensemble technique et société et, donc de refuser toute idéologie techniciste. D'où la conclusion : « *l'angle choisi n'est pas la technique mais la technique liée à la société. Il s'agit d'une analyse de la démocratie à l'épreuve de la communication.* »

Mais l'ambiguïté des techniques de communication est qu'« *elles mélangent en permanence les deux dimensions, expliquant pourquoi elles jouent un rôle théorique essentiel, accentué par leur place grandissante dans l'ensemble des situations de la vie privée et publique. Ces techniques se trouvent donc doublement à la croisée des chemins. Elles servent de passage entre les deux dimensions de la communication et, en même temps, incarnent au mieux la modernisation. C'est*

dire si une réflexion sur leur statut et leur rôle dans la société moderne est à la fois nécessaire et difficile ».

Cette réflexion nécessaire et difficile, Wolton la poursuivra avec une préoccupation constante, faire prévaloir les fins sur les moyens, ne pas oublier l'intelligence d'un public qui n'est jamais simple consommateur mais toujours citoyen, unir dans une même exigence l'idéal démocratique et le rôle des techniques comme leurs effets pervers. C'est ainsi qu'il privilégiera la télévision et qu'il écrira, dans *Éloge du grand public*, « *La force de la télévision comme lien social vient justement de son caractère à la fois faiblement contraignantes, ludique. C'est en cela qu'elle est adéquate à une société individualiste de masse, caractérisée simultanément par cette double valorisation de la liberté individuelle et la recherche de cohésion sociale* ». C'est dans le même esprit qu'il plaidera pour une télévision généraliste qui fait lien commun. « *La télévision adéquate à l'espace public démocratique est incontestablement cette télévision généraliste car elle est à la taille de l'espace démocratique, à condition de n'être réduite au bas de gamme, laissant aux milieux plus favorisés, par l'intermédiaire des télévisions thématiques, le privilège d'accéder aux programmes les meilleurs.* »

Et voici qu'aujourd'hui il nous faut penser *Internet*, technique où beaucoup s'évertuent à voir l'avènement, enfin, d'une communication à la fois individualiste et planétaire, réconciliant espaces publics et espaces privés. Mais comment s'empêcher de penser à d'autres chants lyriques, de même esprit mais pour d'autres parousies ? Ce n'était pas encore *Internet*, mais déjà la même utopie réticulaire. Ainsi D. Bell annonçait-il : « *Grâce à l'expansion des émetteurs-récepteurs on pourrait très facilement bénéficier d'un système « plébiscitaire » complet par lequel on aurait des référendums sur bon nombre de problèmes ; le résultat serait, par la suite, retransmis dans chaque maison individuelle par l'intermédiaire d'ordinateurs* ».

Tant de rêves et tant de réveils amers ! C'est ce que dit Wolton dans *Internet et après* : « *On constate aujourd'hui une sorte de répétition de promesses. Ceux-là mêmes qui promettent pour demain la société en réseaux ne se rendent pas compte qu'il y a moins d'une génération, d'autres ingénieurs, d'autres experts, d'autres prospectivistes, d'autres journalistes, industriels et hommes politiques, avaient déjà promis la même chose* ».

Revenons donc à ce qu'il en est du Net, en le confrontant avec ce qu'on en promet.

Et d'abord ceci qu'énonce Wolton : le Net n'est pas originellement un media. Il est un système de transmission et d'accès à un nombre incalculable d'informations. D'où la distinction qu'il fait entre médias de masse et nouvelles technologies. Dans les uns (les médias de masse) la dimension technique est devenue secondaire par rapport au rôle social alors que les autres (les nouvelles technologies) sont oubliées de tout projet et ne conservent que les performances techniques « *dont on suppose par une sorte de capillarité mystérieuse, qu'elle seront la source d'inspiration d'une nouvelle société.* »

Ainsi — mais peut-on le suivre dans cette distinction ? — les médias de masse s'inscrivent-ils dans la logique sociale de la démocratie (et de ses perversions, la manipulation et la recherche

d'influence) alors que les nouvelles technologies comme le Net, à pur usage techno-individuel, ouvert, comme tout objet, à la logique marchande, ne sont que question de tuyaux. On ne rêve ni ne cauchemarde devant une tuyauterie.

L'essentiel des activités du Net ne relèverait donc pas de la communication au sens propre ; on est « *face à un système intégré dont la finalité est plus du côté d'une économie-monde, que du côté d'une amélioration des relations interpersonnelles.* »

La sensibilité au fait politique qui domine chez Wolton — et qui fait qu'il évite tant de pièges où tombent des spécialistes des médias au *regard myope* — l'amène, nous semble-t-il, à sous-estimer la façon dont médias et techniques participent de cet individualisme qui est l'essence de la modernité, pour lequel la communication, est à la fois le chemin de l'identité personnelle reconnue, l'intersubjectivité comme vérité mais aussi la menace d'un autrui qui détruirait ma particularité narcissique. Ce n'est pas que Wolton ignore le phénomène, puisqu'il l'analyse avec finesse et nomme, avec beaucoup de bonheur, « *les solitudes interactives* ». Mais il semble refuser d'y voir une dimension consubstantielle à la modernité (son « *Esprit* ») et en mesurer mal les effets sur le sens qu'acquièrent de ce fait, les techniques et leurs usages. Il constate très justement que « *le symbole de cette montée en puissance des solitudes interactives se voit dans l'obsession croissante, de beaucoup, d'être continuellement joignables : c'est le téléphone portable et le Net. Des milliers d'individus se promènent ainsi, le portable à la main, le courrier électronique branché, et le répondeur comme ultime filet de sécurité ! Comme si tout était urgent et important, comme si l'on mourrait de n'être pas joint dans l'instant. A contrario, on voit se dessiner d'étranges angoisses, celles de ne pas être assez appelé, ou de ne pas recevoir de courrier électronique* ». Mais, précisément, il y voit un effet parmi d'autres, une conséquence entre d'autres conséquences et non pas une des dimensions qui définissent la modernité et l'ambiguïté, en elle, des relations intersubjectives où autrui est à la fois recherché et redouté. D'où ce jeu de furet du désir d'être sans y être ; d'où cette fascination pour la relation à distance des *solitudes interactives*. L'homme se trouve comme au centre d'un réseau dont il est sensé être l'ingénieur, le grand manipulateur de toutes les prothèses : prothèse-télévision, prothèse-ordinateur, etc. Le sentiment enivrant l'habite d'être le demiurge de tout un ensemble de machines. Mais à y regarder de plus près l'homme, sujet machinique d'un univers machinique, s'abolit comme sujet en devenant créature de ce dont il est le créateur. Dans cet univers, l'homme perd de plus en plus la relation authentique avec l'autre. Il n'a plus qu'une relation médiatisée avec l'autre, quand il l'a car il peut n'avoir plus besoin qu'abstraitemment de l'autre. On a alors une socialité qui engendre ce que l'on appelle le cocooning, le narcissisme, tous les tribalismes qu'on voudra, mais une socialité qui est une socialité profondément déréalisante.

Il n'en va là que d'un approfondissement de l'analyse du rapport *technique-culture-société* de Wolton, qui nous paraît pour, l'essentiel, juste. Les nouvelles technologies ne s'inscrivent dans le corps social et ne s'y imposent que de la façon dont elles reçoivent sens dans ce corps social et dont elles s'y voient *assignées*. Ce n'est donc jamais à partir des seules caractéristiques d'une technologie et selon une logique purement fonctionnelle ou utilitaire qui réduirait l'explication

à la seule nature intrinsèque de cette technologie, que peut être comprise son acceptation sociale. Reçue dans un espace social qui lui donne sens et donc usage, la technologie nouvelle, à son tour réagira sur cet espace, y induira des potentialités latentes et d'une certaine façon provoquera des déséquilibres mais toujours conformément à la signification qui l'a faite accepter dans le corps social. Comme l'écrit P. Flichy : « *Une innovation ne devient stable que si les acteurs techniques ont réussi à créer un alliage entre le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage... Le cadre socio-technique n'est pas la somme du cadre de fonctionnement et du cadre d'usage, mais une nouvelle entité* ».

Ce que nous dirons (et c'est, sous une autre forme ce que dit Wolton, mais *la forme* est parfois *le message*, pour pasticher McLuhan) c'est que les effets d'une technologie et son devenir social ne relèvent pas d'une approche positiviste où la technique serait, en tant que telle, cause de ses effets sociaux mais qu'il y a à considérer que nous sommes dans une logique du symbolique, logique qui ne relève pas de l'explication en terme de cause et effet. Les exemples sont nombreux qui valident notre approche. C'est de l'analyse de *l'Esprit* d'une société que s'explique la socialisation d'une invention technique en tant que celle-ci *répond* à une demande latente qu'elle rend manifeste. Cet *Esprit* est, certes, politique mais dans un autre sens que celui que lui donnent les politologues. Il contient *la* politique au sens étroit du terme mais ne s'y réduit pas. C'est pourquoi nous prolongerons les analyses de Wolton par une anthropologie de l'imaginaire qui soumet le fonctionnel et le normatif à *un autre lieu*. Internet n'introduit, certes, qu'un bouleversement relatif tant qu'il se contente d'accentuer un effet instrumental déjà inscrit dans l'espace des significations et qu'il multiplie par cent ou par mille, les potentialités de domination du monde de l'objet (en quoi il prolonge la finalité cartésienne de *nous rendre maître et possesseur de la nature*). Mais il introduit un autre type de bouleversement par le jeu de relations virtuelles qu'il permet. Nous l'avons souligné, les technologies ne fonctionnent que dans leur mariage avec *l'Esprit du temps*. Le temps, aujourd'hui, celui d'une modernité désenchantée et qui voit l'individu se replier sur des milieux qui le protègent de l'extérieur et lui offrent la chaleur d'une famille ou d'une *tribu*, c'est celui de Narcisse qui ne rêve que d'être *entre soi*. La technique lui offre la réalisation de ce vœu. Dans sa visée utilitaire, comme dans sa visée imaginaire.

Concluons avec Wolton :

« *Le problème essentiel n'est pas du tout d'être « pour » ou « contre » les nouvelles techniques de communication, mais de savoir à partir de quel moment la problématique de la communication sera enfin reconnue comme plus importante que celle des techniques.* »

André Akoun

Edmond COUCHOT, *La technologie dans l'art. De la photographie à la réalité virtuelle*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, 1998.

La représentation du monde passe par de nombreux supports et l'image a toujours été un des modes favoris utilisé par notre société, même si depuis déjà quelques siècles, notre civilisa-

tion s'est appuyée sur l'idée que le savoir trouvait ses preuves de validation dans l'écrit et non dans le visuel, ce dernier étant toujours jugé comme trop subjectif. Depuis les premières peintures rupestres jusqu'aux images numérisées, la technique s'est efforcée d'affiner le rendu, en tentant de conjuguer le beau et le vrai. La mise en image d'un objet dans une perspective non esthétique mais, par exemple, de savoir scientifique a suivi un long parcours entre le XV^e et le XX^e siècle. On constate que trop de disciplines scientifiques doivent leur existence aux images : la géographie, l'astronomie et les sciences naturelles hier, la médecine, la physique ou l'archéologie aujourd'hui. Les images de synthèse, la réalité virtuelle ou le multimédia ouvrent encore de nouveaux champs, non seulement pour les sciences mais aussi, et peut-être surtout, pour la création artistique. Et aujourd'hui plus qu'hier, la genèse des images est soumise au rythme exponentiel des découvertes de la technologie.

Le livre d'Edmond Couchot veut dresser le panorama de la production scientifique des images depuis l'invention de la photographie tout en nous expliquant dans le même temps, les rapports que les artistes ont entretenus avec la technologie. Déjà, la photographie représente une étape supplémentaire et décisive dans l'automatisation de la représentation par rapport à la peinture. Le cinéma et la radio, puis la télévision marqueront à leur tour des innovations majeures dans la transmission de l'image animée et du son en étant à l'origine des médias de masse ; ils ont opéré des transformations fondamentales dans nos modes de perception. Parallèlement à ces technologies à grande visibilité, le traitement automatique de l'information se développera de manière plus discrète. Le monde de l'art intégrera ces grandes évolutions technologiques (Moles) et fera de plus en plus référence à la science (Duchamp, Le Corbusier...). Le dernier quart du siècle voit un très grand développement des technologies informatiques (micro-informatique) puis celles des réseaux. L'ordinateur permet, grâce au virtuel, de simuler le réel, et les premiers artistes qui travailleront avec ordinateur s'intéresseront aux nouvelles possibilités d'expression qu'offre cet ensemble de technologies (algorithmes, interpolations, animation, interactions...). A présent, les œuvres d'art « moderne » (leur statut, le rôle de l'auteur et la place de spectateur) sont totalement renouvelées à partir des technologies numériques. En effet, auteur et spectateur doivent partager le même espace sensible (celui des interfaces et des réseaux) et la même temporalité. Pour Couchot, l'artiste doit intégrer le concept d'hybridation qu'il doit appliquer tout au long de la chaîne de la création. L'acte artistique s'en trouvera certainement ébranlé, comme notre culture. Si une nouvelle subjectivité attend la société de demain, on peut redouter l'ambiguïté des relations entre le monde, sa virtualité et son image. Un ouvrage qui fait l'histoire de la relation entre l'art et la technologie et qui nous oblige à réfléchir sur notre rapport individuel à une culture résolument en devenir car de plus en plus gouvernée par une technologie de plus en plus puissante et prégnante.

Gilles Boetsch

Jean CAUNE, *Culture et Communication : convergences théoriques et lieux de médiation*, PUG, 1995.

L'ouvrage, clair et didactique, de Jean Caune se présente en deux parties distinctes. La première présente un point de vue théorique sur les rapports entre communication et culture, la seconde explore le rôle de médiation que joue la culture dans nos sociétés contemporaines. Deux hypothèses théoriques sont à la base de ce livre court (135 p.), mais dense. Premièrement, il n'y a pas de coupure épistémologique entre culture et communication. Ces deux concepts ne sont ni complémentaires ni opposés mais en « *inclusion réciproque qui fait qu'un phénomène de culture fonctionne comme un processus de communication, qu'un mode de communication soit également une manifestation de la culture* » (p. 6). Cette « inclusion réciproque » ne signifie pas, pour autant, que les notions de culture et de communication soient confondues, comme le précise l'auteur : « *La culture demeure associée au champ de la littérature et de l'esthétique, la communication aux supports techniques qui la mettent en œuvre et aux relations qu'elle construit* » (p. 10). Cette première assertion, qui fonde la première partie, explique le découpage de celle-ci en trois chapitres : le premier étudie « le langage comme phénomène culturel », le deuxième identifie les différentes acceptions du terme « culture » et montre comment cette dernière influence la personnalité et les relations interpersonnelles. Enfin, le troisième chapitre explore les fonctions sémiotiques de la communication et souligne l'influence culturelle du langage. La deuxième affirmation théorique de cet ouvrage, charpente la deuxième partie du livre : la culture est « *une médiation entre l'individu et le monde dans lequel il établit des relations avec les autres* » (p. 6). Dès lors, le chapitre quatre tire les conséquences théoriques de cette affirmation en plaçant pour une étude des phénomènes culturels qui prennent en compte à la fois, l'individu, les objets techniques et la société, tandis que les deux derniers chapitres s'interrogent sur le rôle de médiation de deux phénomènes particuliers : la culture d'entreprise (chap. 5) et l'art (chap. 6). L'intérêt, mais aussi la faiblesse de ce livre réside dans ces deux postulats fondamentaux. Soit l'on partage ces deux postulats et l'ouvrage se présente comme un parcours agréable et enrichissant dans les théories du langage et de la culture qui sont présentées avec élégance, soit on ne les partage pas, et l'ouvrage ne vaut que comme présentation pédagogique de quelques théoriciens célèbres (Pierce, Goffman, Goody, etc.). On l'aura compris, la cohérence du propos et la clarté pédagogique du texte rendent plus criante encore l'absence de fondation épistémologique des deux postulats de base de cet ouvrage stimulant.

Éric Dacheux

Stéfano RODOTA, *La démocratie électronique : de nouveaux concepts et expériences politiques*, Éditions Apogée, Rennes, 1999, 187 p., (traduit de l'italien par Jacques Guyot avec la collaboration de Franco Calafuri).

Dans cet ouvrage, Stéfano Rodota, professeur de droit civil à Rome et ancien parlementaire, analyse l'impact des nouvelles technologies de communication sur l'espace public des démocra-

ties occidentales. Selon lui, les NTIC provoquent le passage d'une démocratie représentative où la participation citoyenne est intermittente à une démocratie continue ou « la voix des citoyens, quel que soit l'endroit où il se trouve et à tout moment, peut se faire entendre pour participer au concert politique quotidien » (p. 12). Évolution qui peut conduire à un « apartheid informationnel » si on ne réglemente pas les nouvelles technologies, mais qui peut également contribuer à l'avènement d'une démocratie délibérative pour peu que l'on dote le citoyen « d'un pouvoir réel de contrôle de l'usage fait des informations qui lui sont fournies » (p. 148). Cette thèse repose sur une réflexion tout à la fois stimulante et décevante.

Stimulant, ce livre l'est à plus d'un titre. Tout d'abord, de par la posture de l'auteur. Stéfano Rodota cherche à s'écarter des prophéties laudatives en proposant une analyse qui s'appuie sur des expériences actuelles de démocratie électronique. De plus, loin des visions idéalistes des thuriféraires d'Internet, l'auteur, dans un paragraphe intitulé « les sept péchés capitaux de l'âge numérique », met en lumière les dangers de la démocratie électronique : surveillance permanente des citoyens, exclusion des populations n'ayant pas les moyens financiers et culturels de s'appropriier les techniques informatiques, dissolution de la démocratie dans des plébiscites instantanés, etc. Par ailleurs, l'auteur montre que l'interactivité des nouvelles technologies et leur capacité à abolir les distances ne peuvent favoriser des formes de démocratie directe que dans la mesure où ces caractéristiques sont mises au service d'un projet politique. Ce ne sont pas les critères techniques qui doivent déterminer le projet politique d'une société, c'est le projet social qui doit porter la mise en œuvre de nouvelles modalités du politique. Enfin, Stéfano Rodota insiste sur le décalage entre la temporalité de l'action politique et celui de l'information technologique : « la libération des contraintes spatio-temporelles par les biais des nouvelles technologies ne permet pas de faire l'économie du temps consacré à la réflexion [...] » (p. 128).

Malgré tout, ou plutôt à cause des qualités déployées, l'ouvrage déçoit quelque peu. Pour trois raisons au moins. Premièrement, l'auteur reprend à son compte un certain nombre de lieux communs, comme la disparition des corps intermédiaires et la colonisation de l'espace public par le marketing, qui sont pour le moins contestables : dans toutes l'Europe les associations connaissent (selon un récent rapport de la Commission européenne¹) une « croissance exponentielle » ; de plus, les études empiriques sur les mouvements sociaux montrent que le répertoire d'action politique des citoyens organisés collectivement déborde largement le registre limité de la communication-marketing. Deuxièmement, l'auteur cite de nombreuses expériences de démocratie électronique, mais ne les décrit pas et surtout ne propose pas un bilan quantitatif et qualitatif de chacune de ces innovations. Ce qui nuit à la clarté et à la crédibilité du propos. Enfin et surtout, l'auteur ne peut se départir d'un déterminisme technologique qui façonne sa pensée et le renvoie à des interrogations quasi mystiques qui nient l'opacité et la complexité des mécanismes sociaux, culturels, psychologiques et historiques présidant à la création de l'identité politique : « Si hier on a pu dire que les messages, c'était le médium, ne doit-on pas aujourd'hui

dire que l'identité, c'est la machine et que l'identité tend à être intégralement transférée dans l'appareil technique utilisé ? » (p. 159).

Au total, en raison de la clarté du style et de la richesse des références théoriques (françaises, italiennes, anglo-saxonnes) citées par l'auteur et malgré l'absence regrettable d'un index et d'une bibliographie, « la démocratie électronique », reste un livre à découvrir.

Éric Dacheux

Dominique PASQUIER, *La culture des sentiments, l'expérience télévisuelle des adolescents*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1999, 236 p.

La série *Hélène et les garçons* (diffusée de 1992 à 1994 sur TF 1) a beaucoup été critiquée en son temps en raison de sa facture très rudimentaire et du conservatisme des relations hommes-femmes qu'elle mettait en scène. Pourtant, elle a connu l'engouement d'un large public, un engouement sans égal pour une production française. En donnant la parole à ce public — évidemment fragmenté — par le biais de l'étude de courriers, de la passation de questionnaires et d'entretiens, Dominique Pasquier fournit progressivement une explication à ce paradoxe. L'enthousiasme pour *Hélène* est quasi exclusivement féminin, il est d'abord rural et pré-adolescent, ce qui peut sembler surprenant puisque la série s'adressait aux adolescents et relatait la vie d'étudiants parisiens. Mais les très jeunes fans ne s'intéressent pas en priorité à l'esthétique de la série ou aux éléments rappelant le monde universitaire (à vrai dire bien maigres), elles la considèrent d'abord comme une possibilité d'apprentissage des relations sentimentales. Les questions de la formation du couple, de son maintien ou de son échec, et la division des rôles hommes-femmes sont au cœur des interrogations des moins de 10 ans « qui en savent trop sans en savoir assez. Et qui aimeraient en savoir plus » (selon la thèse du brouillage des frontières entre enfance et monde adulte défendue par J. Meyrowitz).

La description très traditionnelle des rôles sexués proposée par la série a satisfait un désir de repères nets, une ségrégation des identités généralement exigée par les enfants (ce que les travaux sur le sujet confirment depuis plusieurs décennies). Elle est aussi apparue comme un cadre réaliste pour ceux issus des milieux modestes. Dominique Pasquier montre ainsi que les familles populaires ont souvent encouragé la passion pour *Hélène* (« les mères regardent les épisodes avec leurs enfants, les pères achètent des places de concert ») alors que les familles aisées ont eu tendance à en stigmatiser l'existence. Programmée après plusieurs décennies de luttes féministes, elle a pu entraîner des conflits entre les générations, en opposant des mères attachées à un impératif de revendication d'indépendance et des filles confrontées à la gestion quotidienne de leurs rôles féminins. De ce point de vue, cette série ne témoigne pourtant pas nécessairement d'un retour en arrière puisqu'elle cherche à concilier la séparation des identités masculines et féminines et la liberté absolue de la femme (« Dans *Hélène* on croit au Prince charmant, mais il n'y a ni parents tyranniques, ni soumission de la femme »). Au final, l'hypo-

thèse d'une rémanence du passé plus que d'une réaction passéiste semble probable. Dans une société où les discours sur les sexes sont plus confus que jamais, cette série a pu représenter un exercice de variation imaginaire à l'usage des plus jeunes : « si les modèles féminins les plus conventionnels sont ceux qui ont attiré le plus les jeunes téléspectateurs c'est peut-être aussi qu'il est devenu plus difficile de les observer ailleurs qu'à la télévision ».

On l'aura compris à l'évocation de ces conclusions, *La culture des sentiments* est un livre rare à plus d'un titre. Tout d'abord parce qu'il est le résultat d'un long et rigoureux travail consacré à la réception d'une série télévisée particulièrement dépréciée, ce qui, dans le contexte français, relève encore de la gageure. Parce qu'il évite ensuite tous les jeux de déploration et de célébration qui encombrant usuellement les études dans ce domaine. Enfin, parce qu'il articule heureusement l'ethnographie des pratiques des fans et l'analyse des contextes sociaux dans lesquels s'inscrivent ces derniers, en proposant de lier sociologie de la réception et sociologie de la famille.

Éric Maigret

Dominique MEHL, *Naître ? La controverse bioéthique*, Paris, Bayard Éditions « société », 1999, 372 p.

Dans ce livre, D. Mehl revient sur un thème qu'elle connaît bien, celui de la procréation médicalement assistée (ou PMA) pour nous donner une étude magistrale des implications sociales de la question. En effet, si la PMA est technique au départ, ses répercussions psychologiques, sociales et éthiques sont immenses et D. Mehl nous en fait clairement saisir la portée.

Elle décrit l'ambivalence que suscitent de telles techniques, porteuses d'espoir pour des couples stériles mais source d'inquiétudes face au devenir des embryons - sans parler du spectre de l'eugénisme jamais loin.

Le débat se pose en termes éthiques mais ce sont plusieurs éthiques qui sont évoquées — éthique utilitariste ou éthiques de vénération de la Nature, par exemple, et l'auteur nous en fait un exposé particulièrement clair. La préparation et le vote des lois de bioéthique en 1994 ont bien entendu été centraux dans le débat que retrace D. Mehl — la question est d'actualité puis que ces lois, votées en principe pour cinq ans seulement, doivent être révisées cette année.

Le compte rendu fait par les médias de ces débats est particulièrement éclairant sur le fonctionnement de ceux-ci. Prises de positions partisans, interventions dans l'élaboration des solutions éthiques : les médias n'ont en rien été un miroir passif du monde politique ou médical. De tels éclairages de la « controverse bioéthique », donnés sous des angles multiples, les positions des acteurs étant exposées en même temps que leurs jeux sont analysés, sont précieux pour comprendre un domaine en évolution rapide. Les techniques se diversifient, le clonage humain (à peine abordé ici) se profile à l'horizon. Se pose alors le problème de savoir à quel point

le droit se doit de suivre l'évolution des techniques. La question sera posée au Parlement cette année et l'ouvrage de D. Mehl sera une référence indispensable pour suivre les débats.

Suzanne de Cheveigné

NOTES

1. « La promotion du rôle des associations et fondation en Europe », Commission européenne, 1997.